

Cascade des Essarts

Monts Dore - Chastreix



La cascade et les orgues (Martin Gaillard)



Depuis Chastreix jusqu'à la cascade des Essarts en passant par le hameau du Mont, une petite randonnée au cœur du patrimoine local Auvergnat.

Au cœur du Massif de Sancy, le village de Chastreix est un joli village authentique et typique de la région. C'est le point de départ idéal pour partir à la découverte d'une belle cascade, point d'orgue d'une randonnée qui permettra de découvrir les alentours du village et de profiter des magnifiques panoramas sur les montagnes environnantes. Dans un cadre bucolique, la Réserve Naturelle de Chastreix-Sancy vous invite à randonner à travers la campagne proche de Chastreix. Histoire, biodiversité, patrimoine local, il y en a pour tous les goûts ! A votre retour n'hésitez pas à visiter l'espace muséographique de la maison de la réserve naturelle.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h 30

Longueur : 4.1 km

Dénivelé positif : 101 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Architecture, Lac et rivières, Point de vue

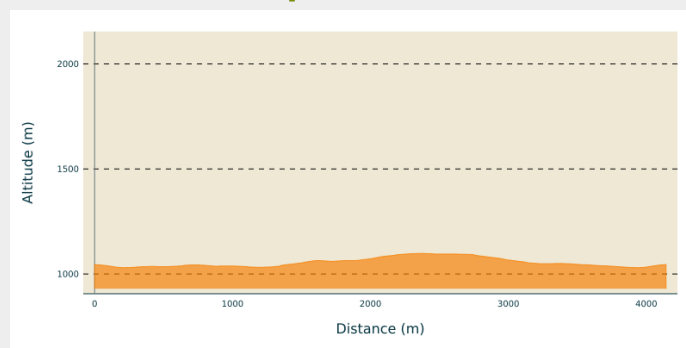
Itinéraire

Départ : Chastreix, centre du village

Arrivée : Chastreix, centre du village

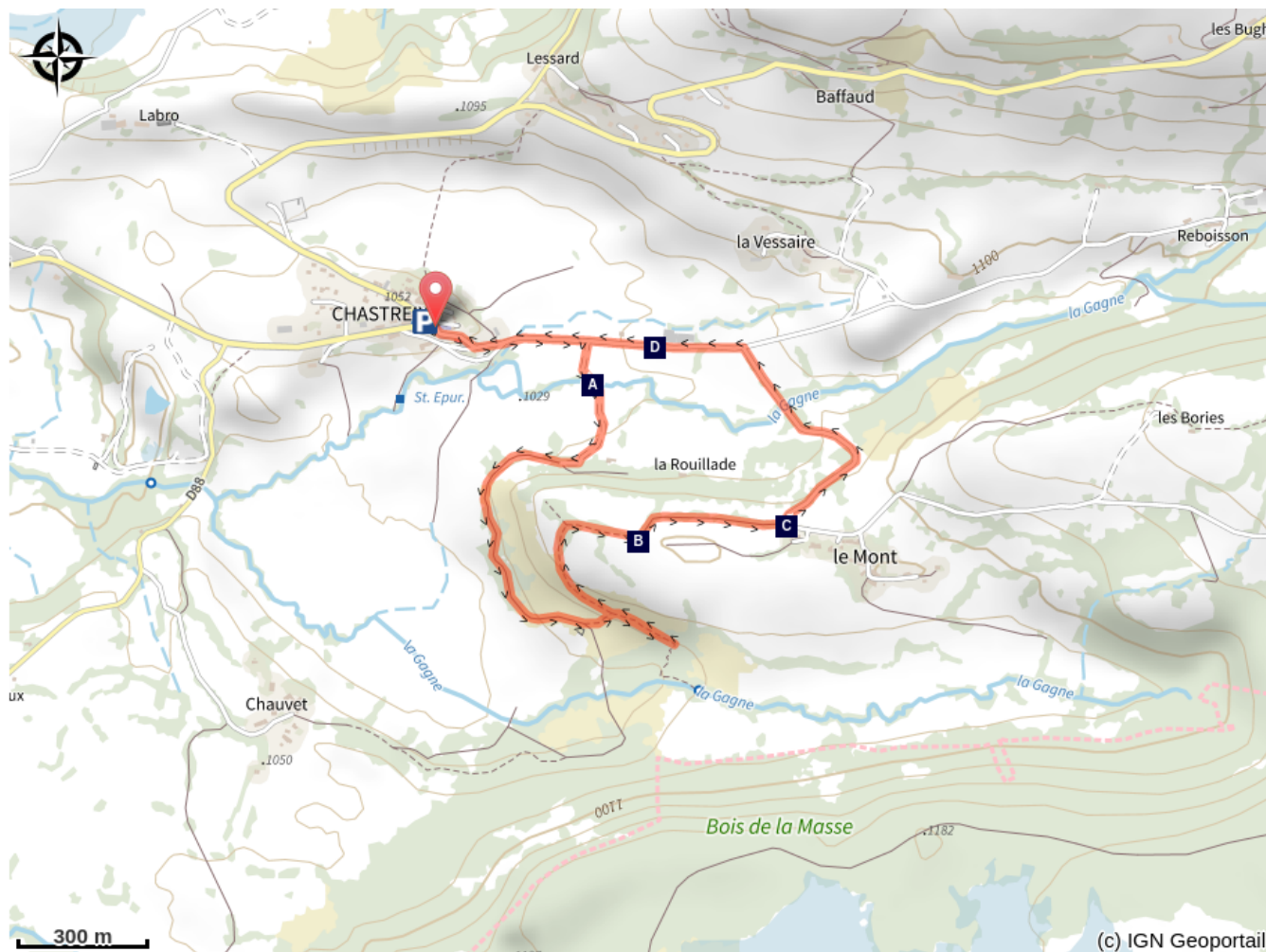
Communes : 1. Chastreix

Profil altimétrique



Altitude min 1030 m Altitude max 1098 m

Sur votre chemin...



L'Écrevisse à pattes blanches (A)
Le hameau du Mont (C)

La vue sur les crêtes (B)
Les pratiques agricoles locales (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Ne vous approchez pas des enclos des cervidés.
- Tenez votre chien en laisse.
- Veillez à respecter l'environnement dans lequel vous vous trouvez : emportez vos déchets, évitez de déranger les espèces sauvages et domestiques.
- Merci de votre contribution à la préservation des sites que vous parcourez.

Comment venir ?

Accès routier

A l'entrée de Chastreix en venant de la Tour d'Auvergne, poursuivre tout droit jusqu'à l'église. Pour atteindre la Maison de la Réserve, tourner à droite puis à gauche.

Parking conseillé

Parking devant l'église et la Maison de la Réserve

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : PNR des Volcans d'Auvergne
Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy
Le bourg
63680 Chastreix
Tél : 04 73 21 41 74
E-mail : contact@reservechastreix-sancy.fr

La réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy a été créée le 13 juillet 2007 par décret ministériel. Elle protège par une réglementation et une gestion spécifique un territoire de 1894,5 ha aux valeurs patrimoniales exceptionnelles. Cet espace, qui accueille les plus hauts sommets du Massif central, est le lieu de nombreuses activités socioéconomiques, qu'il est nécessaire de concilier avec la préservation de la nature.

La réserve naturelle est un espace, ouvert à tous, accueillant à la fois promeneurs, professionnels (agriculteurs, forestiers, etc.) et naturalistes. Pour profiter et admirer encore longtemps cette nature sauvage et préservée, merci de respecter la réglementation et de prendre connaissance de quelques bonnes pratiques :

Sont interdits :

- les chiens, sauf tenus en laisse sur le GR30
- la cueillette et la collecte de fossiles ou et de minéraux,
- le feu,
- le camping et le bivouac,
- l'usage d'instrument sonore,
- l'abandon de déchets,
- le survol à moins de 300 m (dont drone),
- la circulation de véhicules à moteur.

Certaines activités sportives ne peuvent pas se pratiquer (escalade, vélo), d'autres sont cadrées (alpinisme, équestre, vol libre).

Il vous est demandé de rester sur les sentiers, de respecter les informations fournies sur le terrain (panneaux, gardes) pour éviter le dérangement de la faune et de la flore.

L'ensemble de la réglementation est consultable ici :

<https://www.decouvrir.parcdesvolcans.fr/reserve-chastreix-sancy>

Sur votre chemin...

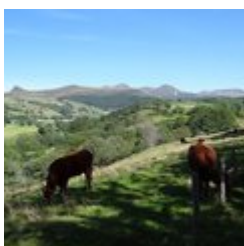


L'Écrevisse à pattes blanches (A)

En aval de ce cours d'eau alimenté par une source provenant de la Réserve Naturelle, subsiste une population d'écrevisses à pattes blanches. C'est une des trois espèces européennes d'eau douce présente en France. On peut la reconnaître aux extrémités de ses pattes claires. Espèce bio-indicatrice, elle indique la bonne qualité des cours d'eau dans lesquels elle est présente.

Elle a massivement disparu du fait de la « peste de l'écrevisse » dont certaines espèces importées sont porteuses.

Crédit photo : G.Milet



La vue sur les crêtes (B)

Vous pouvez observer de gauche à droite : le Roc de Courlande (1496m), le Mont Redon (1580m), le Pas de l'Ane (1815m), le Puy de Sancy (1886m), le Puy Ferrand (1854m), le Puy Gros (1793m) et le Puy de Paillaret (1721m). Ils sont emblématiques du massif du Sancy, que l'on l'appelle stratovolcan. Il s'est formé par couches successives de lave et de cendre au cours de plusieurs millions d'années. Ce volcanisme explosif couplé à l'action des glaciers durant les longues périodes de glaciation a donné naissance à des reliefs très pentus. Enfin l'érosion a achevé de façonner les sommets.

Crédit photo : Martin Gaillard



Le hameau du Mont (C)

Ce lieu-dit est l'un des plus hauts en altitude et des plus enneigés de Chastreix. Toutes les habitations aux larges murs de pierre sont orientées dans la même direction pour bénéficier d'un maximum d'ensoleillement. L'hiver rude nécessite des maisons bien isolées.

Il a vu sa population décroître jusqu'à atteindre quelques dizaines de personnes. Ils étaient encore une centaine d'habitants il y a quelques dizaines d'années.

Crédit photo : Martin Gaillard



Les pratiques agricoles locales (D)

Sur cette exploitation de la Bonne Etoile, on distingue deux types de prairies : les prairies de fauche et celles de pâture. La première permet de constituer des stocks de fourrage pour les animaux d'élevage l'hiver. La seconde est réservée aux troupeaux l'été.

Ici, l'élevage est principalement constitué de races de vaches laitières, ce dernier sert à la fabrication du fameux Saint-Nectaire d'Auvergne !